

Réf: Dossier N° 054715

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NGALIEMA ARCHITECTURE CONSTRUCTION et RÉNOVATION » en abrégé « NACR »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera 2, Lot 169, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/10/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 08/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NGALIEMA ARCHITECTURE CONSTRUCTION et RÉNOVATION » en abrégé « NACR »

Objet :

- Architecture
- Construction et rénovation bâtiment
- Vente et location matériel de construction.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera 2, Lot 169, Ilot 1

Dirigeant(s) : M MBEMBA KARL KÉVIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07026 du 19/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35328/GTCA/RC/2021 du 19/11/2021

